



## CULTE DOMINICAL DU 07 FEVRIER 2021

### NOTRE PERE QUI ES AUX CIEUX -62-

Frère Maurice MWEHU (Pasteur)

Jérémie 49 : 1-2 ; Luc 15 :17-22.

**Février devant ta face**, une convocation de l'Éternel à son peuple. Des moments de prières, de supplications, d'humiliation, de privation...tout cela dans la seule intention de se tenir devant Dieu et de le voir se manifester au travers de nos situations en s'appuyant sur Daniel 9 :1-23. Et, cette année 2021 ne fera point exception. Venons et prions, Enfant de DIEU!

Ainsi, Notre Père qui es aux cieux 62 s'aligne dans cette direction.

Les deux textes précités évoquent des situations de péché dans lesquelles seul le pardon de Dieu était le remède, et Jésus a tenu et inclut ce pardon dans la prière de son Eglise en disant : « Notre Père qui es aux cieux...**Pardonne-nous nos offenses...** ». Jésus sait que les hommes qu'il a créés connaîtraient des crises dues au péché et dont le remède est le pardon. Ce pardon est le réparateur entre les hommes et entre l'homme et Dieu.

De notre grande section « Pardonne-nous nos offenses... », nous parlons aujourd'hui de « le Péché trouble la famille ».

### **3. Le péché trouble la famille.**

Oui, le péché trouble la famille !

Si Dieu est descendu sur la terre, c'était pour régler les problèmes causés par le péché : les ténèbres, les désordres sexuels, la sorcellerie, les maladies...Le monde entier est troublé à cause du péché ; le péché trouble tout. Rien d'un jeu mais une réalité désagréable. Le péché trouble non seulement la famille mais aussi l'héritage. Le récit de Gad en Israël et celui du fils prodigue nous prouvent que sans le pardon de péché, personne ne peut trouver solution aux troubles de sa famille ; personne ne relèverait la tête. Une famille paisible est un héritage précieux, malheureusement le péché ne respecte aucun héritage.

Bien-aimé, quel que soit ce que tu es, ce que tu as ; si tu ne coopères pas avec Dieu, le péché te dégradera à l'instar de Salomon, homme sage qui, heureusement s'est ressaisi à la fin de ses jours.

Entre l'offense des enfants et le pardon du Père se glissent souvent les troubles, des conséquences que Jésus n'a pas mentionnés dans cette prière de « Notre Père qui es aux cieux... ». Ce sont ces conséquences qui nous rendent malheureux. *Si nous savions qu'entre le péché et le pardon se trouvent des conséquences graves qui demeurent même après le pardon, personne ne jouerait avec le péché.*

Dans notre contexte des fils de Gad et du fils prodigue, seule l'action de Dieu a pu balayer et neutraliser les troubles causés par le péché pour réjouir ainsi l'héritier.



Si nous ne coopérons pas avec Dieu, les choses ne changeront point dans notre vie. Par ailleurs, retenons que le trouble n'est pas la fin de l'héritage. A titre illustratif, Nebucadnetsar qui vit l'arbre de son règne troublé et coupé durant sept ans avec l'ordre de laisser à terre ses racines et le tronc (Daniel 4 : 20-23 ; 32-37).

Bien-aimé; ne te préoccupes pas, même si les branches et les feuilles (dignité, richesse, emploi, les enfants, position...) t'ont été toutes coupées, tu as encore des racines. Prie pour ce qui est resté et non pour ce que tu as perdu.

De même Joseph fut troublé par ses frères mais personne ne put arrêter le songe de son héritage (Genèse 37 :1s).

Comme Nebucadnetsar, les fils de Gad et le fils prodigue ont loué Dieu devant le pardon qui a sauvé leurs héritages. Qui ne louerait pas Dieu dans les mêmes circonstances ?

Sachons que le péché nous affecte et non l'amour ni la bonté de DIEU. Rien ne peut annuler les promesses de Dieu pour nous, même pas le péché.

Que Dieu vous bénisse